

# Charte d'engagement de lutte contre le gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets

## Principes

Le collège de Blois Vienne sert chaque jour environ 560 repas, dont une part non négligeable et bien souvent évitable se retrouve à la poubelle. Conscient de l'importance du rôle qu'il doit jouer, le collège souhaite montrer l'exemple en réduisant sa production de déchets à la source et en valorisant ses biodéchets notamment par compostage.

Cette politique dans laquelle souhaite s'engager le collège est encadrée par la présente Charte. Celle-ci identifie les principes, enjeux et objectifs ainsi que les engagements que prend le collège en matière de réduction du gaspillage alimentaire et de valorisation des biodéchets. Cette Charte peut être déclinée en documents et outils plus précis qui aident à l'organisation et à la réalisation d'actions.

## Engagements

En signant la présente Charte, le collège s'engage à :

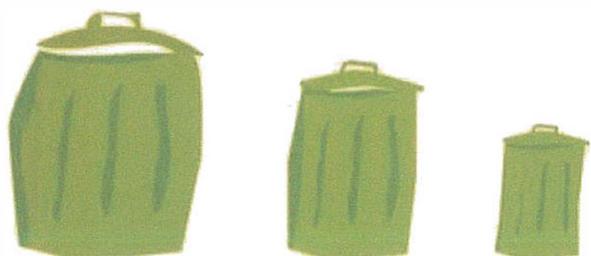
- Inscrire la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets dans le projet d'établissement,
- Encourager et soutenir les actions anti-gaspillage et compostage,
- Favoriser l'information et la formation du personnel sur le sujet,
- Sensibiliser les élèves aux enjeux du gaspillage alimentaire et aux possibilités de valorisation de certains déchets,
- Mettre en œuvre tous les moyens en sa possession afin d'assurer le suivi des projets,
- Promouvoir son expérience auprès d'autres établissements bénéficiant d'une restauration collective.

## Champs d'application

La présente Charte s'adresse à l'équipe administrative, pédagogique et de cuisine du collège et fait appel à leur responsabilité individuelle et collective. Les élèves, en tant que premiers usagers de la restauration scolaire sont également de fait impliqués dans la démarche.

## Entrée en vigueur

La présente Charte entre en vigueur à compter de sa signature.



*Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !*

Le 15 mars 2018

Le Principal du collège Blois Vienne,  
François ARAGON

Tanganho

Ana Maria  
ED 4°

Gautier - Maurice

Samuel 3<sup>e</sup> E

Gautier - Maurice

Zaroual  
Hajar 5<sup>o</sup>

Dolon Nathan 6<sup>o</sup>G  
JLD